

Programme de bourses
FORMATION MÉDICALE



Fondation
pour la Santé du Haut-Saint-Maurice

EN COLLABORATION AVEC



OBJECTIFS DU PROGRAMME

La Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice a créé, en 2005, un programme de bourses visant à contrer l'exode des jeunes ayant étudié dans divers domaines de la santé et services sociaux. Le programme vise à les inciter à revenir s'installer à La Tuque à la fin de leurs études. Il vise également à permettre au Centre multiservices de santé et de services sociaux de La Tuque de s'assurer une relève principalement dans les secteurs en pénurie de main d'œuvre.

PRINCIPES DU PROGRAMME

Une bourse annuelle maximale de 5 000\$ est versée à l'étudiant en médecine (pour un maximum de 4 années);

Le candidat doit s'engager à venir pratiquer à La Tuque à la fin de son cours, et ce, pour l'équivalent d'une année de pratique par année de contribution financière (engagement en annexe);

En cas d'abandon du programme, de changement de programme affectant les critères d'admissibilité ou d'embauche ailleurs qu'à La Tuque, des modalités de remboursement seront appliquées.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Avoir une adresse permanente à La Tuque;

Avoir été accepté dans un programme d'études de médecine et fournir une copie de l'acceptation du bureau du registraire de l'établissement d'enseignement;

Avoir le statut d'étudiant à temps complet;

Accepter que la Fondation puisse utiliser leur nom, lieu et domaine d'études à des fins publicitaires;

SOUSSION DES CANDIDATURES

- Première demande

Le candidat doit :

- Se procurer le formulaire de demande de bourse disponible sur le site internet de la Fondation pour la Santé du Haut Saint-Maurice ou en se rendant au local de la Fondation ;
- Compléter lisiblement le formulaire de mise en candidature;
- Rédiger un texte de 500 mots sur ses motivations à œuvrer dans son domaine d'études ainsi que sur ses intérêts à revenir travailler dans le milieu latuquois;
- Retourner le formulaire et y inclure les pièces justificatives suivantes :
 - Preuve d'admission et de statut de l'établissement d'enseignement;
 - Fournir une copie de l'acceptation du bureau du registraire de l'établissement d'enseignement;
 - Lettre de motivation.

- Renouvellement d'une demande

Le candidat demeure inscrit au programme de bourses pour toute la durée de sa formation mais doit renouveler sa **demande annuellement** afin de se voir verser la bourse:

Le candidat doit :

- Compléter le formulaire de renouvellement;
- Fournir la preuve d'inscription au programme ainsi qu'un relevé de notes de l'année antérieure.

En cas d'échec dans l'un ou l'autre des cours de son programme ou de changement de statut, le candidat ne verra pas sa candidature retenue. Il pourra cependant se réinscrire l'année subséquente.

Faire parvenir à la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice tous les documents requis à l'adresse suivante :

Programme de bourses de formation en santé et services sociaux

Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice

576 Commerciale

La Tuque (Québec), G9X 3A9

Ou par courriel : info@fondationsantehsm.com en inscrivant dans objet : Demande de bourse de formation en santé et services sociaux.

RESPONSABILITÉS

Direction à la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice :

- Reçoit les demandes;
- Vérifie l'admissibilité des candidats;
- S'associe avec la marraine attachée au CIUSSS MCQ HSM afin de valider les besoins futurs en effectifs médicaux pour le HSM;
- S'associe avec la personne du conseil d'administration (CA) de la Fondation responsable des ressources humaines afin d'analyser les dossiers des candidats retenus et attribuer une note selon les critères suivants :
 - La qualité de la lettre de motivation;
 - Les besoins du CIUSSS MCQ HSM.
- Recommande au CA de la Fondation les candidats retenus pour l'octroi des bourses de formation dans le respect des limites convenues annuellement;
- Communique la décision du CA aux candidats et assure le suivi du processus :
 - Rencontre les candidats pour signature de l'engagement;
 - S'assure du suivi (respect des conditions de l'engagement) en collaboration avec le CIUSSSMCQ HSM.
- Informe le CA de tout manquement à l'engagement initial;
- Effectue les démarches pour récupérer les sommes lors de manquement de l'engagement;
- Publicise le programme et ses résultats.

Conseil d'administration de la Fondation pour la Santé du Haut-St-Maurice :

- Détermine annuellement le nombre de bourses et les montants octroyés en tenant compte des fonds disponibles;
- Reçoit les recommandations de la permanence et de l'administrateur du CA responsable des ressources humaines;
- Décide de l'octroi des bourses annuelles. La décision du CA est finale et sans appel.

Si aucune candidature ne satisfait aux conditions d'admissibilité, aucune bourse ne sera octroyée.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE DE FORMATION MÉDICALE

Prière de compléter lisiblement vos réponses, en prenant soin de n'omettre aucun renseignement et de joindre à votre demande les documents requis. Faire parvenir le formulaire et les pièces justificatives à la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice à l'adresse suivante info@fondationsantehsm.com dès réception des documents scolaires.

Madame Nom(s) de famille :

Monsieur Prénom(s) au complet :

Adresse permanente : No, Rue, App :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Adresse actuelle si différente : No, Rue, App :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Adresse de correspondance : Adresse permanente :

Adresse actuelle :

Établissement d'enseignement :

Programme d'études :

Joindre les documents suivants :

- Preuve d'acceptation au programme d'études de l'établissement d'enseignement fréquenté.
- Preuve de statut d'étudiant à temps complet.
- Texte de motivation.

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les pièces annexées sont complets et véridiques.

Date

Signature

FORMULAIRE DE DEMANDE D FORMULAIRE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE DE FORMATION MÉDICALE

Prière de compléter lisiblement vos réponses, en prenant soin de n'omettre aucun renseignement et de joindre à votre demande les documents requis. Faire parvenir le formulaire et les pièces justificatives à la Fondation pour la Santé du Haut-Saint-Maurice à l'adresse suivante : info@fondationsantehsm.com dès réception des documents scolaires.

Madame Nom(s) de famille :

Monsieur Prénom(s) au complet :

Avez-vous des modifications dans vos coordonnées Oui Non

No, Rue, App :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Avez-vous des modifications dans votre parcours scolaire : Non Oui Lesquelles

•

Joindre les documents suivants :

- Preuve d'acceptation au programme d'études de l'établissement d'enseignement fréquenté.
- Relevé de notes de l'année dernière.

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les pièces annexées sont complets et véridiques.

Date

Signature